

## La BCE annonce le lancement d'un programme étendu d'achats d'actifs (plus de 1000 milliards d'euros)

Lors de sa réunion du 23 janvier 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de lancer un programme étendu d'achats d'actifs. L'Eurosystème effectuera ses premiers achats en mars 2015. Ils s'éleveront à 60 milliards d'euros par mois jusqu'à septembre 2016, soit un total de plus de 1000 milliards d'euros. Le Conseil a également décidé de modifier la tarification des six opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui restent à effectuer en supprimant l'écart de 10 points de base par rapport aux opérations principales de refinancement qui a été appliqué aux deux premières TLTRO. Enfin, le Conseil a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCE. Ce programme étendu d'achats d'actifs, qui constitue un « assouplissement quantitatif » de la politique monétaire (en anglais « Quantitative Easing » ou QE), était très attendu. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a expliqué que cette décision « a été prise pour faire face à deux évolutions défavorables : (i) la dynamique de l'inflation demeure plus faible qu'attendu ; (ii) le caractère accommodant de la politique monétaire n'a pas été suffisant pour contrer de façon adéquate les risques accrus d'une période trop prolongée de faible inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situant à des niveaux planchers, l'adoption de nouvelles mesures de bilan est devenue nécessaire pour atteindre notre objectif de stabilité des prix ». Concernant les modalités de mise en œuvre de ce programme d'achats, M. Draghi a précisé que « les achats de titres émis par les gouvernements et agences de la zone euro seront déterminés sur la base des parts des Banques centrales nationales (BCN) dans la clé de répartition du capital de la BCE (...) et qu'en ce qui concerne le partage des pertes hypothétiques (...) 20 % des achats supplémentaires feront l'objet d'un régime de partage des risques ».

Annnonce d'un programme étendu d'achats d'actifs : [https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Eurosystème\\_et\\_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf)

Déclaration Introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150122.fr.html>

Modification du taux d'intérêt applicable aux futures opérations de refinancement à plus long terme ciblées : [https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Eurosystème\\_et\\_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 – La Lituanie rejoint la zone euro

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Lituanie est devenue le dix-neuvième pays à adopter l'euro. La Banque centrale de Lituanie, Lietuvos Bankas, fait désormais partie intégrante de l'Eurosystème avec la BCE et les dix huit autres banques centrales nationales (BCN). En adoptant l'euro, la Lituanie a également adhéré au mécanisme de surveillance unique (MSU, qui place ses banques les plus importantes sous le contrôle prudentiel de la BCE). Par ailleurs, l'accession d'un dix-neuvième pays à la zone euro a déclenché l'entrée en vigueur d'un système de rotation des droits de vote entre les gouverneurs des BCN au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE. Les raisons et modalités de ce système de rotation, qui a été prévu dès 2002, sont expliquées sur le site de la BCE.

Communiqué de presse : La Lituanie rejoint la zone euro :

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Eurosystème\\_et\\_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf)

Foire Aux Questions (FAQ) sur la rotation des droits de vote :

<http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/fagvotingrights.fr.html>

Le calendrier des droits de vote(en anglais) : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/votingrights.en.html>

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en novembre 2014, stable comparé à octobre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de novembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en novembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014 et à celui de 10,7 % de novembre 2013. Eurostat estime qu'en novembre 2014, 24,423 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,394 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 19 000 dans l'UE28 et a augmenté de 34 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2013, le chômage a baissé de 1,487 million de personnes dans l'UE28 et de 522 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2014 ont été enregistrés en Autriche (4,9 %) ainsi qu'en Allemagne (5,0 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en septembre 2014) et en Espagne (23,9 %).

### Actualités législatives

#### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029964783&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2015-34 du 16 janvier 2015 portant application de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030110285&dateTexte=&categorieLien=id>

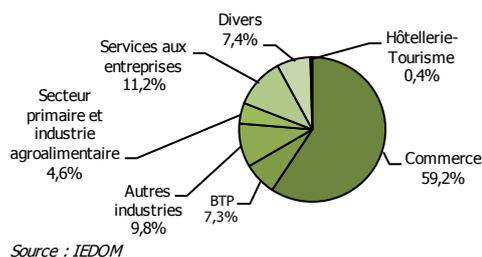
# ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Incidents de paiement sur effets : diminution en nombre et en montant

En 2014, les incidents de paiement sur effets étaient en recul tant en nombre (-26,6 %, à 1 007) qu'en montant (-29,8 %, à 6,4 millions d'euros). En revanche, le montant moyen des incidents de paiement sur effets a progressé sur un an (+5,0 %, à 6 390 euros).

Dans le détail, les montants des incidents de paiement évoluent selon les secteurs d'activité. Alors que la part du commerce et du BTP est en recul respectif de 7,3 points et 3,7 points, celle des autres industries (hors industries agroalimentaires) et des services aux entreprises progresse respectivement de 5,4 points et 4,9 points. Enfin, la part du tourisme et du secteur primaire et agroalimentaire évolue faiblement, respectivement de +0,1 point et +0,8 point.

### Répartition en montant des incidents de paiement par activité en 2014

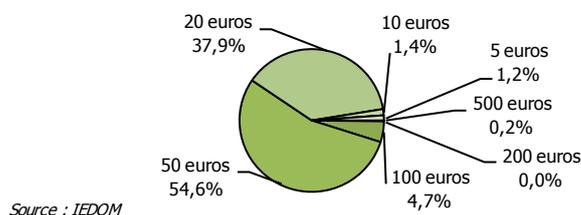


## Fiduciaire : progression du nombre de billets mis en circulation

En 2014, l'émission nette de billets est de 1,4 million (+10,9 % en volume par rapport à 2013), pour une valeur de 64 millions d'euros (soit +14,7 %). Le nombre total de billets en circulation au 31 décembre 2014 s'élève à 24 millions pour une valeur de 976 millions d'euros. Les billets de 50 euros sont de loin les plus répandus : ils représentent 54,6 % en volume et 67,0 % en valeur des billets en circulation en Martinique.

Pour sa part, l'émission nette de pièces est en repli sensible en valeur (-10,5 % en 2014, après + 61,8 % en 2013) et ralentit en volume (+2,3 % en 2014, après +10,4 % en 2013). En cumul, depuis l'introduction de l'euro, les pièces en circulation atteignent 207 millions d'unités pour 27 millions d'euros. Les pièces rouges, de faible valeur faciale (1, 2 et 5 centimes d'euro) représentent 79,3 % du volume et 12,8 % en valeur de l'émission divisionnaire totale.

### Répartition des billets en circulation en Martinique selon la coupure en nombre au 31 décembre 2014



## Secteur bancaire : fusion-absorption de la SOGUAFI par la SOMAFI

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a validé, dans sa décision d'octobre 2014, la fusion-absorption de la Société guadeloupéenne de financement (SOGUAFI) par la Société martiniquaise de financement (SOMAFI). La fusion et la dissolution de la SOGUAFI est effective au 31 décembre 2014 et la dénomination de la SOMAFI a été modifiée en SOMAFI-SOGUAFI. Par ailleurs, l'ACPR a prononcé l'extension de l'agrément de la SOMAFI au département de Guadeloupe.

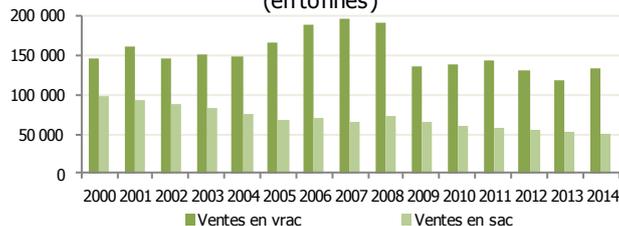
# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## BTP : augmentation des ventes de ciment en 2014

En 2014, les ventes de ciment étaient en hausse sensible par rapport à 2013 (+6,5 %, à 182 265 tonnes), après six années consécutives de recul.

Dans le détail, les ventes de ciment sont tirées par les ventes en vrac (+10,9 %, à 131 944 tonnes), principalement alimentées par les chantiers de l'hôpital et du TCSP. En revanche, les ventes en sac, d'ordinaire dévolues à la construction privée, continuent de diminuer (-3,7 %, à 50 320 tonnes). Pour 2015, selon les professionnels du secteur, une baisse sensible des ventes de ciment est à craindre, les deux gros chantiers de l'hôpital et du TCSP étant bien avancés.

### Ventes de ciment (en tonnes)

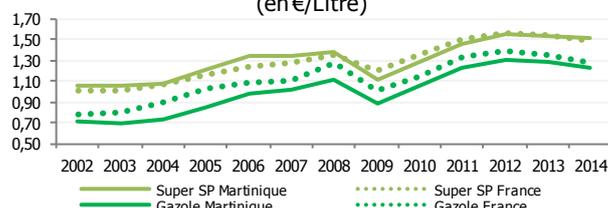


## Prix des carburants : poursuite de la baisse des prix en 2014

En Martinique, les prix des carburants sont fixés par arrêtés préfectoraux et font l'objet d'une fiscalité locale spécifique. En effet, la taxe spéciale de consommation sur les produits pétroliers (TSC) est fixée et perçue au bénéfice du Conseil régional, en lieu et place de celle applicable en Métropole (TIPP).

L'année 2014 a été marquée par la mise en application de la réforme des prix des carburants dans les DOM. Les prix des carburants continuent de diminuer. Le litre de super sans plomb baisse de 2,2 % et celui du gazole de 4,3 %. La moyenne annuelle des prix du sans plomb est proche de la moyenne métropolitaine (1,51 €/Litre en Martinique, contre 1,48 €/Litre en Métropole) et celle des prix du gazole est légèrement inférieure (1,23 €/Litre en Martinique, contre 1,29 €/Litre en Métropole).

### Moyenne annuelle des prix des carburants (en €/Litre)



La baisse globale des prix est principalement liée à l'évolution du prix du brut par baril et de la parité €/USD.

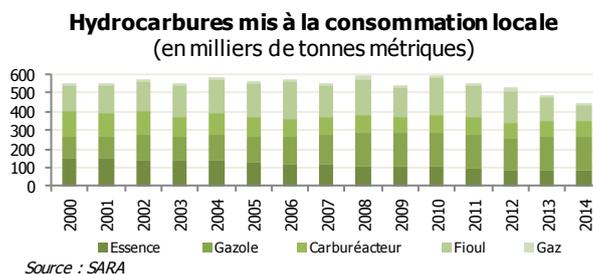
## Hydrocarbures : nouvelle contraction de la consommation en 2014

En 2014, les volumes d'hydrocarbures mis à la consommation sur le marché martiniquais se sont élevés globalement à 451 milliers de tonnes métriques (-8,1 %).

Les carburants routiers (super sans plomb, super et gazole route), qui représentent 48,6 % de la consommation, étaient en diminution (-1,7 %) par rapport à 2013. En effet, les ventes locales de super sans plomb étaient de nouveau en repli (-4,1 %), alors que les ventes de gazole routier se sont stabilisées (+0,1 %).

La consommation de fioul, qui représente 20,6 % des volumes mis à la consommation, contribue le plus à la baisse de la consommation (-6,9 points). Les ventes de fioul, qui concerne principalement les entreprises martiniquaises, étaient en repli de 28,6 % sur un an. Plus particulièrement, les ventes de fioul destinées à la production d'électricité par EDF diminuent de 26,3 % entre 2013 et 2014.

Enfin, les ventes intérieures de carburéacteur, qui représentent 18,8 % de la consommation locale d'hydrocarbures, sont en recul de 2,8 %.



## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Coopération : rencontre entre les régions de Guadeloupe et de Martinique

Le 20 décembre 2014, les présidents des Conseils régionaux de Guadeloupe et de Martinique, MM. Victorien LUREL et Serge LETCHIMY, se sont réunis en Martinique pour engager une démarche commune sur les problématiques partagées par les deux régions. Parmi les points évoqués, les deux exécutifs se sont accordés sur la nécessité de trouver des synergies pour rapprocher les taux d'octroi de mer des deux îles, afin de créer un marché unique antillais. Un groupe de travail commun devrait être mis en place prochainement.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

### INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- novembre 2014	130,6	+0,3 %	+1,1 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- novembre 2014	44 725	-1,2 %	-0,7 %
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2014	20 387	-3,2 %	-5,9 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- octobre 2014	42 021	+3,0 %	+4,8 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : Douanes)	Importations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- octobre 2014	212,6 187,8	+2,4 % +43,4 %	-12,6 % +8,2 %
	Exportations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- octobre 2014	51,0 17,4	-7,9 % +3,5 %	+18,1 % +20,3 %
	Taux de couverture mensuel Hors produits pétroliers	- octobre 2014	24,0 % 9,3 %		- 6,2 pts -1,4 pt
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- octobre 2014	45,7	+0,2 %	+2,5 %
		- cumul annuel	466,0		+4,5 %
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- décembre 2014	15 774	-1,9 %	-6,4 %
	Retraits de cartes bancaires	- décembre 2014	4 669	-3,7 %	-0,7 %

### INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aérien</b> (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2014	146 001	+39,7 %	-2,8 %
		- cumul annuel	1 624 500		+0,0 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- décembre 2014	41 093	+185,5 %	+28,9 %
		- cumul annuel	193 159		+73,3 %
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2014	13 344	+2,9 %	+5,3 %
		- cumul annuel	182 265		+6,5 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- décembre 2014	2 283	+133,4 %	-3,6 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- décembre 2014	251	+80,6 %	+2,9 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		13 234		+2,6 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

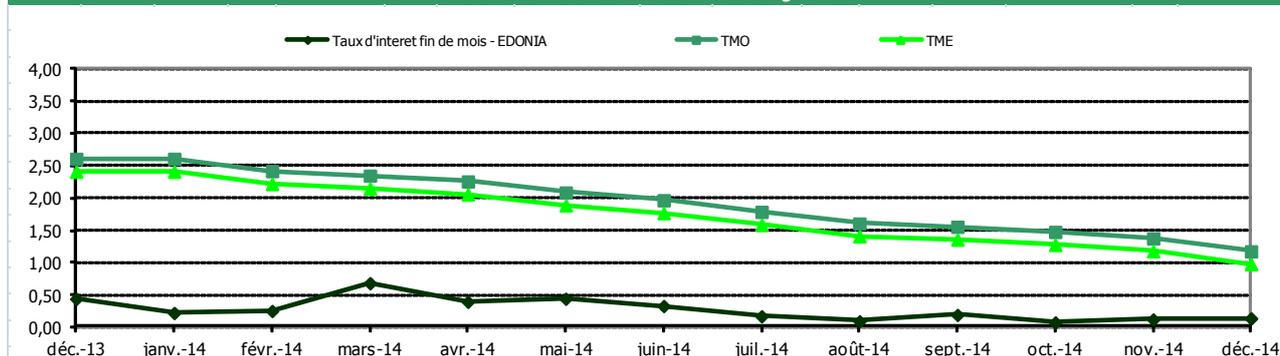
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0180%	0,0780%	0,1710%	0,3250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,36%	1,28%	1,18%	0,98%	1,56%	1,48%	1,38%	1,18%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

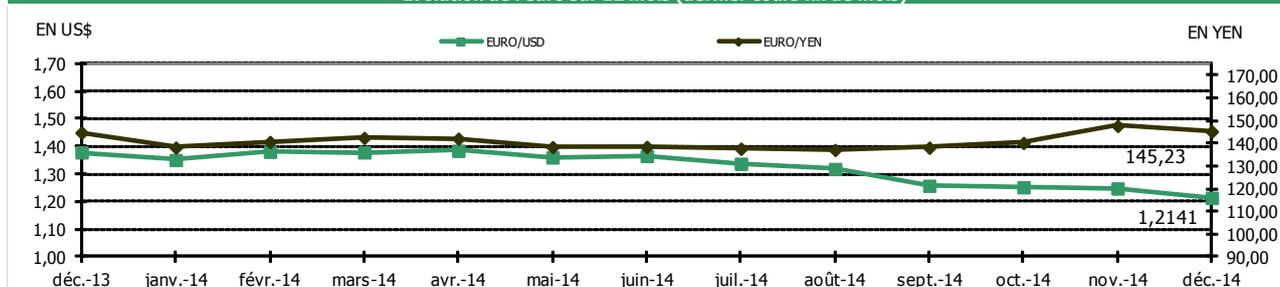
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2141	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0353	EURO/SRD (Surinam)	3,9927
EURO/JPY (Japon)	145,2300	EURO/BWP (Botswana)	11,5887	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,1658
EURO/CAD (Canada)	1,4063	EURO/SCR (Seychelles)	17,0756	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6634
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7789	EURO/MUR (Maurice)	38,415	EURO/BBD (La Barbade)	2,4198
EURO/SGD (Singapour)	1,6058	EURO/BRL (Brésil)	3,2207	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,7176
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,4170	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,6129	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3139,7426	EURO/XCD (Dominique)	3,2668	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	